

# SNUipp-FSU 94

Maison Départementale des Syndicats  
11-13 Rue des Archives  
94000 CRETEIL

## Déclaration CTSD du 23 Février 2017 :

Mme la Dasen, vous voudrez bien nous pardonner la longueur inhabituelle de cette déclaration. De fait, ce CTSD, le dernier sous la mandature actuelle doit être l'occasion d'un bilan de la « Refondation » de l'école annoncée.

Hors, pour le SNUipp, il s'agit avant tout d'un rendez-vous manqué avec la profession. Il faut dire que les attentes étaient grandes après cinq ans d'une politique brutale de suppressions de postes pendant lesquels l'école a été mise à mal. Il faut dire aussi que les engagements étaient précis :

- la promesse phare, l'embauche de 60 000 enseignants, ne sera pas tenue, même avec la pirouette comptable consistant à intégrer les postes de stagiaires dans le total de création de postes. Au-delà de la communication, la réalité est donc bien l'utilisation des recrutés en cours de formation comme moyens d'enseignement. Cela ne correspond pas à l'idée que le SNUipp se fait d'une formation initiale ambitieuse, rejoint en cela par plusieurs organismes officiels.
- La loi de Refondation ambitieuse dans ses termes (portant tant sur la réussite scolaire, la réduction des inégalités, la refonte de l'Education prioritaire que sur les programmes) mais pas financée à la hauteur de ses ambitions a conduit à opposer les mesures de transformation à l'amélioration significative des taux d'encadrement. Concernant le versant pédagogique, si les nouveaux programmes ont marqué des ruptures positives avec ceux de 2008, leur mise en œuvre sur le terrain s'est faite au travers d'injonctions (parfois contradictoires) visant les « bonnes pratiques » sans réelle formation continue, sans temps dégagé pour la réflexion des équipes, sans prise en compte des réalités du terrain. Cela concourt à un rejet de la part de nombreux collègues alors qu'avec une vraie ambition, on aurait pu changer l'école...
- dernier point noir : la réforme des rythmes scolaires, elle aussi « avortée » par manque de courage politique et de financement. Impossible de considérer la question dans sa globalité en raisonnant seulement sur la semaine et non sur l'année, en maintenant le zonage des congés de février et pâques. Impossible également d'obtenir une réforme dans l'intérêt des élèves en abandonnant aux maires la prérogative de fixer des horaires à la carte, aux grés des priorités budgétaires et des orientations politiques. Impossible enfin de garantir l'égalité sur le territoire sans financement du péri-scolaire. Les conséquences pour nos collègues auront été une dégradation de leurs conditions de travail, des problèmes récurrents avec certaines municipalités concernant l'utilisation des locaux pour le péri-scolaire, et ce, au mépris de la Loi qui affirme pourtant la priorité à la formation initiale des élèves.

Au final, la « Refondation » passée à la moulinette de la politique générale d'austérité budgétaire et de maîtrise des finances publiques n'aura eu qu'un effet limité sur le terrain ; elle aura permis de revenir sur une partie des dégradations antérieures, à absorber tant bien que mal l'augmentation démographique, et à avancer bien trop timidement sur les mesures de transformation de l'école (scolarisation des tout- petits, PDMQDC etc...).

Sur notre département, la réalité n'est pas différente. En effet, l'an dernier, enseignants, parents et élus mobilisés n'ont cessé de revendiquer des postes supplémentaires pour notre département afin que les ouvertures de classes nécessaires ne se fassent pas au détriment d'autres écoles ; beaucoup d'écoles ont dû fonctionner cette année avec des classes chargées et sans pour autant disposer de moyens supplémentaires pour aider les élèves en difficulté.

Si la poursuite de la création des postes spécifiques correspond bien à des besoins reconnus, elle ne peut se faire au détriment des effectifs des classes ; quelle que soit la pédagogie des enseignants, une classe avec un effectif très important alourdit la tâche de l'enseignant sans apporter d'amélioration pour les élèves. Le SNUipp- FSU ne peut se satisfaire de cette situation et souhaite qu'une réelle amélioration puisse être constatée sur l'allègement des effectifs des classes dans toutes les écoles du département.

De plus, la mobilité de la population dans certaines villes du département oblige sans cesse les élèves et leurs enseignants à s'adapter à de nouvelles conditions. Parfois elles ne font que se dégrader au cours de l'année lorsqu'il s'agit de nouvelles livraisons de logements qui n'ont pas été prises en compte pour ouvrir les classes nécessaires avant l'arrivée effective de ces nouveaux élèves.

En ce qui concerne les postes PDMQDC, nous regrettons encore que nombre d'écoles élémentaires classées pourtant en éducation prioritaire ne bénéficient toujours pas de ce dispositif, qui montre pourtant tout son intérêt pour prévenir la difficulté scolaire dans les écoles où il a pu être implanté.

Pour les maternelles, si nous apprécions que puissent être pris en compte les effectifs de TPS, nous ne pouvons accepter que l'implantation d'un pôle TPS se fasse au moyen d'une fermeture de classe dans la même école en augmentant les effectifs dans les autres classes.

De même, le maintien de moyennes très hautes dans certaines écoles maternelles de zone banale suite à des fermetures de classe ne permet pas de scolarisation hors pôle.

Pour l'ASH, nous n'avons cessé de revendiquer la création de postes supplémentaires de psychologues et de RASED ; nous ne pouvons que saluer ces nouvelles créations qui étaient nécessaires mais non suffisantes pour couvrir les besoins. Cet effort doit s'amplifier et se doubler d'un nombre de départs en formation conséquent pour couvrir tous les postes.

Nous souhaitons qu'un travail de réflexion soit véritablement engagé pour permettre de pourvoir tous les postes vacants car le cumul des difficultés et du manque de personnel dans certaines écoles du département se traduit par de grandes inégalités pour les élèves dans l'enseignement qui peut leur être dispensé.

A cela ajoutons également les problèmes de remplacement qui se sont posés encore cette année de manière importante qu'il s'agisse de petits ou de longs remplacements : sur quelle estimation s'est appuyée la création des 25 postes de BD lorsqu'on sait que le nombre de congés non remplacés est toujours très important ? A titre d'exemple, sur la 22<sup>ème</sup> circonscription, depuis janvier/février chaque jour c'est entre 20 et 25 classes qui ne sont pas remplacées ! Des congés longs vont débiter sans qu'il y ait de remplaçants à l'heure actuelle.

Nous nous félicitons de la mesure de bon sens consistant à maintenir un remplacement de proximité dans son implantation et sa gestion. Nous constatons cependant qu'aucune création de ZIL n'est envisagée puisque le projet de carte scolaire ne mentionne qu'un rééquilibrage à moyens constants ; est-ce que cette mesure sera suffisante pour répondre à tous les petits congés de toutes les circonscriptions du département ?

N'était-il pas plus judicieux de laisser ces postes et d'ajouter de nouveaux postes sur les circonscriptions où vous avez souhaité augmenter le potentiel ?

Par ailleurs, nous regrettons que les documents complémentaires préparatoires à ce CTSD ne

nous aient été transmis que mercredi. De la même façon, le calendrier retenu ne nous aura pas permis de retourner vers nos collègues ce qui réduit notre capacité à analyser les mesures et donc limite notre intervention d'élus.

En conclusion, le SNUipp-FSU ne se résignera pas à approuver une carte scolaire qui ne peut répondre à tous les besoins recensés lors du groupe de travail et qui se traduira globalement par une remontée des effectifs dans bon nombre d'écoles du département.

Pour faire réussir tous les élèves, la transformation de l'école est plus que jamais indispensable. La dotation annuelle pour la rentrée 2017 permet enfin des améliorations significatives si elle est utilisée dans son ensemble et pour tous les besoins spécifiques du département. Nous regrettons qu'il ait fallu attendre la dernière année de la mandature pour bénéficier d'une dotation un tant soit peu ambitieuse. Nous nous interrogeons maintenant sur l'utilisation qui en sera faite puisque dans le projet que vous nous avez transmis, seulement la moitié environ de ces postes ont été utilisés.